

Point 26 – Attribution des fonds de concours pour l'aménagement de terrains familiaux communaux locatifs – Approbation

Intervention : Marie Annick BENATRE (Nantes)

Madame la présidente, chers collègues,

Le principe de participation financière que nous devons approuver est une avancée certaine. Cet apport de Nantes Métropole pour la réalisation de nouvelles opérations de terrains familiaux est, en effet, un point d'appui pour l'insertion spatiale, sociale et économique des familles de gens du voyage sur tout le territoire de la métropole.

La population de gens du voyage est constituée de sédentaires, de nombreux semi-sédentaires et de grands voyageurs. **Le point commun de ces personnes est la recherche de lieux de vie, de lieux pour pratiquer leur mode de vie. Cet espace ne peut se concevoir que dans un habitat décent, un habitat familial. Qu'il s'agisse d'aires d'accueil sécurisées ou des aires conçues pour ceux qui ne voyagent plus, ces lieux de résidence doivent retenir toute notre attention. Cela demande un engagement collectif plus résolu pour une reconnaissance réelle de leur culture et de leur mode de vie et ainsi construire des réponses adéquates.**

Car, regardons la situation ! Le plan départemental d'accueil des gens du voyage est loin d'être totalement réalisé. **Comme pour la loi SRU, les élu-e-s communistes demandent que l'Etat soit plus rigoureux à l'égard des collectivités qui refusent toute action de solidarité.** Pour notre métropole, et ce malgré l'action portée dans le PLH voté en 2010, trop peu de projets se sont concrétisés comme à Rezé ou à Nantes. De plus, seulement 6 diagnostics permettant de connaître les situations de sédentarisation et rechercher des solutions adaptées d'habitat ont été réalisés. Diagnostic qui permet d'avancer dans la concertation avec les familles concernées et la concrétisation des projets.

Il reste donc beaucoup à faire.

Or, pour certaines familles, il y a urgence. Elles vivent depuis de trop nombreuses années sur des terrains sans titre de propriété, dans des conditions d'hygiène inacceptables, pas d'eau potable, pas de WC ni de douche !

La proposition de loi en débat actuellement sur le statut, l'accueil et l'habitat des gens du voyage aborde la question sous l'angle de l'égalité républicaine et considère les gens du voyage comme des citoyens à part entière. L'action de la métropole doit être en phase avec cette avancée notable qui veut mettre fin à une grave situation d'injustice.

Je vous remercie de votre attention.